

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

CABINET DU MINISTRE



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE –WORK – FATHERLAND

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS
AND CIVIC EDUCATION

MINISTER'S CABINET

COMMUNIQUÉ RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique porte à la connaissance des jeunes camerounais locaux et ceux de la diaspora que, la date limite de soumission de l'Appel à Projets pour le financement de trente (30) projets des jeunes entrepreneurs de la diaspora, en joint-venture avec leurs pairs locaux dans le cadre des conventions de partenariat entre les institutions financières et le MINJEC, à travers le projet de mise en œuvre du Fonds de Garantie aux Jeunes Entrepreneurs (FOGAJEUNE), initialement prévue le dimanche 13 octobre 2024, est prorogée au **vendredi 29 novembre 2024 à 15 heures 30 minutes**.

Par ailleurs, suite à la signature le 10 octobre 2024, de la convention de partenariat entre le MINJEC, la société YUNUS S.A et l'ONG ODEA, le nombre de projets à sélectionner a été revu à la hausse et porté à **soixante (60)**, soit trente (30) projets de plus.

Par conséquent, les jeunes désireux de faire acte de candidature sont invités à consulter l'Appel à Projets sur les plateformes du **FOGAJEUNE**, de l'**ONJ**, du **PARI-JEDI** et du **Guichet Spécial en charge de la Diaspora** aux adresses respectives : www.fonij.cm, www.onjcameroun.cm, www.parijedi.org et www.dialyj.cm.

Yaoundé, le **11 OCT 2024**

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET
DE L'ÉDUCATION CIVIQUE.



Moumouma Foutoua